

23/24 septembre 2017

PAYS DE NAY

# La Région vient soutenir les entreprises

La Nouvelle Aquitaine informe les entrepreneurs urbains et ruraux sur son dispositif d'aide.

Il était à prévoir que la salle de réunions du centre multi-services de Nay ferait le plein à l'occasion de la venue de Bernard Uthurry, vice-président de la Région Nouvelle Aquitaine en charge du développement économique.

A l'ordre du jour : des informations sur le schéma régional, d'innovation et d'internationalisation. C'est à la demande de Michel Minvielle, conseiller régional qui'est venu son collègue, demande appuyée par Christian Petchot-Bacqué, président de la communauté de communes et Serge Castaignau, vice-président chargé du développement économique.

## Visibilité et simplicité

Avant de laisser la parole au principal intervenant, tous trois se sont félicités du nombre important d'entrepreneurs venus s'informer sur les nouvelles perspectives régionales concernant les entreprises des 12 départements peuplés par 5 millions 800 000 habitants vivant dans la plus grande région de France.



Bernard Uthurry, entouré de Serge Castaignau, Christian Petchot-Bacqué et Michel Minvielle a exposé en détail le règlement d'aide régional. © MAURICE TRIEP

« Une région encore mal connue et qui mérite plus de visibilité » a indiqué son vice-président, lequel a détaillé la genèse, la stratégie et les règlements sur lesquels repose le projet élaboré depuis un an par le conseil régional.

Il s'appuie sur trois facteurs fondamentaux : innovation et internationalisation, place centrale de l'homme et diversifica-

tion de la région. L'aménagement équilibré du territoire entre toutes petites et moyennes entreprises, le respect du développement durable en matière économique, environnementale et sociale, la simplification et la réactivité administrative (64 règlements réduits à un seul), l'égalité homme/femmes et la coopération entre acteurs économiques déclinent ces trois lignes directrices complétées par neuf orientations affinant les questions relatives aux entreprises. « La Région est à la manœuvre » a affirmé son vice-président qui s'est félicité du vote unanime des con-

seillers régionaux en faveur de ce règlement d'aide aux entreprises.

## Des dossiers éligibles

Adrien Buffel et Laurent Le Chevalier, respectivement chargés de mission aux entreprises et à l'agro-alimentaire, sont ensuite entrés dans le détail des dossiers éligibles à une aide et ont répondu aux questions posées. Une adresse pour le dépôt de ces dossiers, la communauté de communes d'où Michel Minvielle et François Gonnet chargé du développement économique les transmettront à Bordeaux.

« LA RÉGION  
EST À LA MANŒUVRE »  
BERNARD UTHURRY, VICE-PRÉSIDENT  
DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE.

PAYS DE NAY

## La Région près des territoires

À l'initiative de Michel Minvielle, conseiller régional, de Christian Petchot-Bacqué et Serge Castaignau, président et vice-président de la Communauté de communes du Pays de Nay (CCPN), une rencontre a permis aux entrepreneurs du territoire de discuter avec Bernard Uthurry, vice-président de la Région Nouvelle-Aquitaine, de la réglementation des aides aux entreprises.

### Salle comble

Ces aides et leurs conditions touchent l'ensemble des domaines d'activité économique. Les différents

échanges ont permis aux intervenants de préciser l'action de la Région inscrite dans le respect des compétences en matière de développement économique de la loi NOTRe. C'est face à une salle comble que les élus ont rendu lisible la politique régionale et répondu aux questions.

D'ores et déjà, devant le succès de cette rencontre, une réunion du même type est programmée pour la fin d'année. Elle portera sur la gestion des fonds européens (Feader) et autres dévolus depuis peu à la Région.

**Mireille Caillé**



Rencontre élus entrepreneurs à Bénéjacq vendredi. PHOTOM.C.